



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre novembre à dix huit heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 18 novembre 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D1-1-3-171

OBJET : AGRANDISSEMENT DE LA CUISINE ET RÉNOVATION DES CHALETS DU CENTRE DE LOISIRS DE GÂCHES

AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno (pouvoir donné à Eric DELFARIEL), RATTO Stéphan, LE CORRE Christiane (pouvoir donné à Jean Paul TERRENNE), Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, Monsieur Guy MERIEL et Monsieur BOYER Serge.

Absents excusés :

DELACHOUX Jean-Paul.

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



2021D1-1-3-171

OBJET : AGRANDISSEMENT DE LA CUISINE ET RÉNOVATION DES CHALETS DU CENTRE DE LOISIRS DE GÂCHES AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Le Président rappelle qu'une consultation a été lancée pour la passation d'un marché public par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle porte sur un marché de travaux pour l'agrandissement de la cuisine et la rénovation des chalets du centre de loisirs de Gâches.

Les prestations sont réparties en 12 lots. L'avenant porte sur les lots suivants :

Lot	Désignation	Titulaire
7	ÉLECTRICITÉ / VENTILATION	EIFM
11	ÉQUIPEMENT DE CUISINE	BOUSSAC

La Commission des Plis s'est tenue le 4 novembre 2021 pour se prononcer sur l'avenant 1 des lots 7 et 11.

LOT 7 : ELECTRICITE / VENTILATION

L'avenant porte sur l'ajout de prestations supplémentaires.

Lors des travaux de démontage des appareils électriques et de mise en conformité, il est apparu que le TGBT (Tableau Général Basse Tension) de la cuisine comportait divers dysfonctionnement (câbles et borniers ayant chauffés, problème d'étanchéité, câblage sous dimensionné, mauvaise protection de certains appareils électriques, etc.). Certains de ces dysfonctionnements peuvent présenter un danger pour les personnes ou le bâtiment. Dans l'urgence, les dangers ont été consignés. Pour un fonctionnement durable et sans danger, il est nécessaire de remplacer le TGBT de la cuisine.

Cet avenant a pour objet l'ajout des prix supplémentaires ci-dessous au bordereau des prix unitaires initial :

- Dépose et identification des alimentations diverses : 810 € HT le forfait (1 forfait dans la tranche ferme)
- Pose du nouveau TGBT : 7 086 € HT le forfait (1 forfait dans la tranche ferme)
- Raccordement du nouveau TGBT : 495 € le forfait (1 forfait dans la tranche ferme)

Soit un montant total de 8 391 € HT.

L'ajout de ces prestations supplémentaires implique un allongement des délais de réalisation de 1 semaine dans la tranche ferme.

Montant initial du marché (tranche ferme + optionnelle)	Augmentation	Montant du marché après avenant (tranche ferme + optionnelle)
56 861.89€ HT	14.76 %	65 252.89€ HT

LOT 11 : EQUIPEMENT DE CUISINE

Lors de la signature de l'avenant, une erreur matérielle a été faite quant au montant contractualisé.

La solution retenue pour l'attribution du marché comportait la variante pour un montant de 51 551.00€ HT soit 61 861.20€ TTC, or sur l'acte d'engagement c'est le montant de l'offre de base qui figure à savoir 49 061.00€ HT soit 58 873.20€ TTC.

Par conséquent, il convient de corriger le montant indiqué sur l'acte d'engagement dans le point 9 – Signature et d'inscrire que la variante est acceptée et que le montant global de l'offre est le suivant :

Montant HT : 51 551.00€

TVA (Taux de 20%) : 10 310.20€

Montant TTC : 61 861.20€

Soit en toutes lettres : Soixante-et-un-mille-huit-cent-soixante-et-un euros et vingt centimes.

En conséquence, le Président propose :

- de conclure l'avenant tel que détaillé ci-dessus ;
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toute pièce y afférent.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- de conclure l'avenant tel que détaillé ci-dessus ;

- d'autoriser le Président, ou son représentant légal, à signer lesdits avenants et toute pièce y afférent.

Fait à Valence d'Agen, le 24 novembre 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 25 novembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes des
Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le
Affiché sur le panneau des annonces légales le

3 0 NOV. 2021

3 0 NOV. 2021

AR PRÉFECTURE**Agrandissement de la cuisine et rénovation des chalets du centre de loisirs de Gâches
AVENANT D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

Numéro de l'acte : 2021D1_1_3_171

Date de la décision : 24/11/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20211124-2021D1_1_3_171-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 30/11/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Commande Publique / Marchés publics / avenants (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat)

Document : [99_DE-082-248200016-20211124-2021D1_1_3_171-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 30/11/2021 15:24:47

Date d'envoi de l'acte : 30/11/2021 15:26:15

Date de réception de l'AR : 30/11/2021 15:28:02